EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

AIDE AUX ENFANTS

12, rue de l'Épée de Bois
75005 PARIS

Ce rapport contient 24 pages

Nahum Expertises
14 rue du Pont-Neuf 75001 Paris
SAS au capital de 96 000 €
Membre de la Compagnie régionale de Paris

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association AIDE AUX ENFANTS,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIDE AUX ENFANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Nahum Expertises
14 rue du Pont-Neuf 75001 Paris
SAS au capital de 96 000 €
Membre de la Compagnie régionale de Paris

commissaire aux comptes

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nahum Expertises
14 rue du Pont-Neuf 75001 Paris
SAS au capital de 96 000 €
Membre de la Compagnie régionale de Paris

commissaire aux comptes

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

Nahum Expertises
14 rue du Pont-Neuf 75001 Paris
SAS au capital de 96 000 €
Membre de la Compagnie régionale de Paris

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes
NAHUM EXPERTISES
Andréa DELAUNAY



Nahum Expertises
14 rue du Pont-Neuf 75001 Paris
SAS au capital de 96 000 €
Membre de la Compagnie régionale de Paris

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

12 rue de l'Epée de Bois

75005 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 9499Z SIRET : 81431408400017

Comptes annuels

BILAN ACTIF

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
Stocks et en-cours						
Créances				5,64		29,50
Créances Clients, usagers et cptes ratt.					71 660,00	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	3 140,00		3 140,00		5 660,00	
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement					102 836,20	39,24
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	52 534,35		52 534,35	94,36	81 920,16	31,26
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**55 674,35**		**55 674,35**	**100,00**	**262 076,36**	**100,00**
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**55 674,35**		**55 674,35**	**100**	**262 076,36**	**100**

BILAN PASSIF

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		247 848,56	445,18	284 739,65	108,65
Excédent ou déficit de l'exercice		-199 223,21	-357,84	-36 891,09	-14,08
Situation nette (sous-total)		**48 625,35**	**87,34**	**247 848,56**	**94,57**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	**(I)**	**48 625,35**	**87,34**	**247 848,56**	**94,57**
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**(II)**				
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(III)**				
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		6 840,00	12,29	13 260,80	5,06
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales		209,00	0,38	967,00	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	**(IV)**	**7 049,00**	**12,66**	**14 227,80**	**5,43**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV + V)**	**55 674,35**	**100**	**262 076,36**	**100**

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	439 419,75	377 457,04	61 962,71	16,42
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0,01	336,00	-335,99	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**439 419,76**	**377 793,04**	**61 626,72**	**16,31**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	66 306,40	47 546,84	18 759,56	39,45
Aides financières	573 000,00	370 190,00	202 810,00	54,79
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**639 306,40**	**417 736,84**	**221 569,56**	**53,04**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-199 886,64**	**-39 943,80**	**-159 942,84**	**-400,42**

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		872,43	4 027,13	-3 154,70	-78,34
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(III)**	**872,43**	**4 027,13**	**-3 154,70**	**-78,34**
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change			7,42	-7,42	-100,00
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(IV)**		**7,42**	**-7,42**	**-100,00**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(III-IV)**	**872,43**	**4 019,71**	**-3 147,28**	**-78,30**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV)**	**-199 014,21**	**-35 924,09**	**-163 090,12**	**-453,99**
Produits exceptionnels	(V)				
Charges exceptionnelles	(VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(V-VI)**				
Participation des salariés aux résultats	(VII)				
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	209,00	967,00	-758,00	-78,39
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V)**	**440 292,19**	**381 820,17**	**58 472,02**	**15,31**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VII+VIII)**	**639 515,40**	**418 711,26**	**220 804,14**	**52,73**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-199 223,21**	**-36 891,09**	**-162 332,12**	**-440,03**
Contributions volontaires en nature					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE					
Charges des contributions volontaires en nature					
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.					
TOTAL		**-199 223,21**	**-36 891,09**	**-162 332,12**	**-440,03**

Annexe comptable

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

AIDE AUX ENFANTS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

L'association a pour objet l'aide aux enfants et adolescents défavorisés pour leur donner un suivi éducatif tout le long de l'année, leur donner une bourse d'études, en direct ou par l'intermédiaire d'associations spécialisées, mais également un soutien psychologique, social, culturel et sanitaire.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 55 674,35 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -199 223,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

- Une nouvelle convention de partenariat avec TSEDEK a été signée le 1er juin 2025 pour une durée de trois ans, avec effet au 1er janvier 2025. Elle remplace la convention du 31 janvier 2018 et ses avenants.

- Déficit de l'exercice : les versements à TSEDEK (573.000 €, contre 340.000 € en 2024) ont excédé les dons collectés (439.420 €). Le déficit de 199.223 € qui en résulte a été financé par les réserves de l'association.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dons IFI collectés par la Fondation France-Israël sont comptabilisés dans l'exercice de leur collecte, pour leur montant brut ; la commission de la Fondation est enregistrée en frais d'appel à la générosité du public.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association n'a pas mis en oeuvre de procédures permettant de valoriser le bénévolat car le montant n'est pas jugé significatif.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Dons en nature

L'association a perçus 2 dons en nature:
- Un tableau d'une valeur de 2 600€ donné le 18/10/2021. La valorisation a été faîte sur la base de la quotation de l'artiste donateur sur le marché.
- Un tableau d'une valeur de 2 500€ donné le 23/11/2022. La valorisation a été faîte sur la base de la quotation de l'artiste donateur sur le marché.

Les dons ont donné lieu à l'émission d'un CERFA par don. Les tableaux ont été confiés à une galerie d'art qui est en charge de la vente. Au 31/12/2025, ces oeuvres étaient toujours en vente dans une galerie d'art.

ETAT DES CRÉANCES

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Débiteurs divers	3 140,00	3 140,00	
TOTAL	**3 140,00**	**3 140,00**	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	284 739,65	-36 891,09			247 848,56
Excédent ou déficit de l'exercice	-36 891,09	36 891,09		199 223,21	-199 223,21
TOTAL	**247 848,56**			**199 223,21**	**48 625,35**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 840,00	6 840,00		
Impôts sur les bénéfices	209,00	209,00		
TOTAL	**7 049,00**	**7 049,00**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 840,00
TOTAL	**6 840,00**

ENGAGEMENTS

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements reçus						
Don en nature destiné à être cédé	5 100,00					5 100,00
TOTAL	**5 100,00**					**5 100,00**

AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Belgique	100,00
Israël	1 526,00
Luxembourg	120,00
Suisse	4 000,00
TOTAL	**5 746,00**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	439 419,75	439 419,75	377 457,04	377 457,04
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	872,44		4 363,13	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	**440 292,19**	**439 419,75**	**381 820,17**	**377 457,04**
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	14 360,00	14 360,00		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	573 000,00	573 000,00	370 190,00	370 190,00
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	10 596,31	10 596,31	11 120,64	11 120,64
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	41 350,09	41 350,09	36 433,62	36 426,20
Dotations aux provisions et dépréciations				
Impôt sur les bénéfices	209,00		967,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	**639 515,40**	**639 306,40**	**418 711,26**	**417 736,84**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-199 223,21**	**-199 886,65**	**-36 891,09**	**-40 279,80**

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
1 - Missions sociales			**1 - Ressources liées à la générosité du public**		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	439 419,75	377 457,04
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme	14 360,00		Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	573 000,00	370 190,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	10 596,31	11 120,64			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement	41 350,09	36 426,20			
Total des emplois	**639 306,40**	**417 736,84**	**Total des ressources**	**439 419,75**	**377 457,04**
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			**2 - Reprises sur provisions et dépréciations**		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice			**3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs**		
Excédent de la générosité du public de l'exercice			**Déficit de la générosité du public de l'exercice**	199 886,65	40 279,80
TOTAL	**639 306,40**	**417 736,84**	**TOTAL**	**639 306,40**	**417 736,84**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	244 459,85	284 739,65
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-199 886,65	-40 279,80
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**44 573,20**	**244 459,85**

COMMENTAIRE

ASSOC AIDE AUX ENFANTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Néant